



RAPPORT D'ACTIVITÉ

- L A
D R O
M E -

caue

2009

LES MISSIONS 2009.....	p 2
LES COMPTES 2009.....	p 3
MISSIONS POUR LE DÉPARTEMENT	p 3
CONSEIL AUX PARTICULIERS	p 3
ANIMATION - SENSIBILISATION - FORMATION	p 4 - 5
ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ..	p 6 - 8
Urbanisme	p 6 - 7
Espaces publics.....	p 7
Programmation de bâtiments.....	p 8

MISSIONS 2009

2009 : une année particulière...

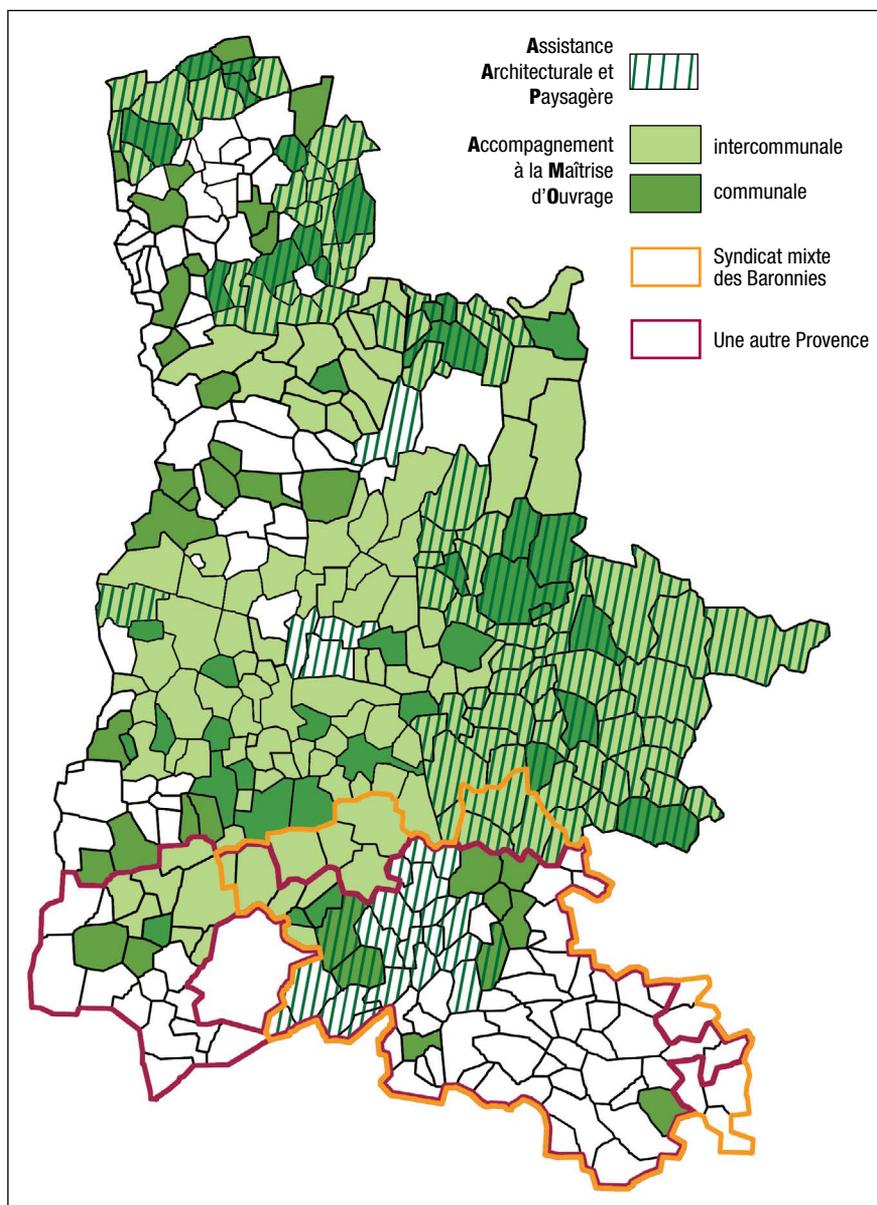
Evoquant 2008, cet éditorial titrait l'an dernier sur "une année bien remplie". Que dire alors de 2009 où 109 conventions ont été signées, soit 20% de plus qu'en 2008 ! Un nombre d'autant plus impressionnant qu'il a été atteint alors même que le CAUE, pour la première fois de son histoire, a dû marquer une "pause" de cinq mois [de juillet à début décembre] durant laquelle il n'a accepté aucune nouvelle mission. Un moratoire qui lui a ainsi permis d'honorer ses engagements antérieurs.

Les 100 missions d'Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage/AMO et les 9 missions d'Assistance architecturale et paysagère/AAP ont concerné 78 communes et 14 intercommunalités différentes.

Cette année 2009 est aussi celle qui consacre et amplifie la tendance observée depuis trois ou quatre ans : l'urbanisme est devenu le premier domaine d'activité du CAUE. Avec 47 conventions, il devance largement les 32 missions de programmation de bâtiments. Enfin, 2009 marque le trentième anniversaire du CAUE. Un "événement" dignement fêté le 26 juin au théâtre de verdure de Grâne.



Grâne - les 30 ans du CAUE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009

Anne-Marie Rème-Pic, Présidente, Claude Barneron, Frédérique Bompard, Robert Boursin, Christian Bovier, Claude Chovin, Jean-Noël Couriol, Pierre Descombes, Hubert Guichard, Philippe Marchesini, André Gilles, Laurent Haro, Anne Jestin, Philippe Lacoste, Michel Nevoret, Danièle Pic, François Pégon, Dominique Quet, Michèle Rivasi, Jean Serret, Claude Vignon.

ÉQUIPE CENTRALE

Walter Acchiardi, Laurence Patois-Bedel, Audrey Carreira-Xavier, Christine Coignet, Karine Dalverny, Karin Faulmann, Carole Ollier, Michèle Frémaux, Anne-Laure Julian, Hélène Mayot, Sandrine Morel, Jean-Luc Piolet, Robert Pleynet, Frédéric Poudevigne, Odile Robert, Guillaume Sarti.

PERSONNEL COMMUN "HABITAT FAVENTINES"

Anne-Pascale Bastin, Lydia Contréras, Marianne de Poncharra, Salah El Khal, Henriette Faure, Sylvie Goudey, Samia Haddou, Sébastien Jouët-Pastré, Pierre Mariller, Olivier Morfin, Caroline Sirvent, Isabelle Souteyrat-Bréat.

INTERVENANTS LIBÉRAUX 2009

Sacha Barbiéri, Claire Bonneton, Olga Braoudakis, Patrick Breyton, Olivier Cadart, Richard Chambaud, Christian Chambon, Charles Chifflet, Jean-Marc Cottin, Guillaume Dayde, Catherine Derouineau, Rémi De Leiris, Olivier Foulquier, Ghislaine Giraud, Caroline Giorgetti, Claude Janin, Christian Mendez, Emilie Ottomani, Frédérique Perrin, Guillaume Pillard, Hervé Piquard, Eric Prangé, Fabien Ramadier, Richard Roman, Christophe Serraudie, Pierre Viguié.

CONSEIL AUX PARTICULIERS

375 conseils aux particuliers ont été dispensés en 2009 [311 en 2008], dont :

- 218 conseils dans les territoires ayant contractualisés avec le CAUE pour une Assistance Architecturale et Paysagère : les six Communautés de communes du Crestois [14], du Diois [11], du Pays de Romans [15], du Pays du Royans [26],

de Rhône-Valloire [5] et du Val d'Eygues [26], et les trois communes de Loriol [49] Hostun [48] et Romans [24 dans le cadre de la ZPPAUP].

- 157 particuliers reçus à la permanence hebdomadaire au siège du CAUE
- S'ajoutent à cela :
- 47 conseils [55 en 2008] sur les permis d'aménager, en association avec la DDE.

LE DÉPARTEMENT



Le plateau de Font d'Urle

DIAGNOSTIC PAYSAGER DU PLATEAU DE FONT-D'URLE, ESPACE NATUREL SENSIBLE

Dans le cadre de son appui à la Direction de l'environnement et au service des espaces naturels sensibles, le CAUE a été missionné en 2009 pour "jeter les bases d'un plan de gestion du site" du plateau de Font-d'Urle à partir d'une analyse paysagère. Deux stagiaires étudiantes paysagistes [l'une de l'ENSAP de Bordeaux, l'autre de l'INHP d'Angers] ont ainsi passé leur été à arpenter le plateau. Les itinéraires d'accès au site et ses unités paysagères ont été décrits et analysés en détail. La mise en évidence des potentialités et des fragilités a ensuite permis de dégager quelques enjeux majeurs en matière de préservation de l'identité du site, de structuration de l'accueil du public, ou encore de mise en valeur et de développement harmonieux des constructions et des infrastructures...

VERS UNE CARTOGRAPHIE DES "ROUTES REMARQUABLES" DE LA DRÔME

Le Département réfléchit à la "labellisation" puis à une cartographie destinée au grand public, des routes départementales présentant un caractère "remarquable". À la demande de la Direction des routes, et en lien étroit avec le service du tourisme, celui des espaces naturels, la Conservation du Patrimoine et le Comité départemental du Tourisme, le CAUE a apporté sa connaissance du terrain et participé à la

définition d'une méthodologie et de critères de classement des routes : insertion de la route dans le site, qualité et représentativité des paysages drômois qu'elle permet de découvrir, qualités des ouvrages techniques qui l'accompagnent...

À ce jour une pré-liste a été établie et le travail se poursuit.

PLAN D'ACTION DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX [suite]

Poursuivant le travail engagé en 2008 dans le cadre du plan d'action départemental pour le développement durable, le CAUE a accompagné le service départemental des bâtiments et celui de la Médiathèque dans l'élaboration du programme de construction de la nouvelle médiathèque *Drôme des Collines* à Saint-Vallier. Sur la base des éléments de pré-programme recueillis auprès des services, le CAUE a rédigé le cahier des charges :

- d'une mission de conseil destinée à fournir à la Médiathèque des éléments de connaissance sur les nouvelles attentes et pratiques du public afin de proposer un mode de fonctionnement véritablement basé sur l'usage,
- de la mission de programmation,
- et de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en Qualité Environnementale des Bâtiments [QEB]. Celle-ci va du programme jusqu'au suivi du projet architectural et intègre une formation des personnels du Département à la QEB.

Pour la deuxième année consécutive, le CAUE a connu un exercice excédentaire de 26 154 €. Cela est dû à une maîtrise des charges, les postes achats-services extérieurs baissant de 43 000 €. L'effectif est stable depuis trois ans, les coûts salariaux s'élèvent à 887 000 €. Ajoutés aux honoraires des professionnels vacataires, on arrive à 991 000 €, ce qui représente 82,5% du total des charges.

Les produits proviennent pour l'essentiel de la convention Département/CAUE qui garantit pour 2009-2010 1 003 000 € de produits du département, en nette revalorisation. Grâce à une Taxe très élevée en 2009 (802 169 €), le Département a pu réduire sa subvention effective (qu'il dote de 300 000 € en début d'année). Mais l'on sait déjà qu'il devra abonder fortement en 2010, année pour laquelle la Taxe est annoncée aux alentours de 600 000 €. Et pour 2011, la prévision est de 520 000 euros, soit une baisse de 35% en deux ans...

Le bilan du CAUE fait apparaître 270 000 € de fonds propres, soit moins de trois mois d'activité, avec une trésorerie toujours positive, tout au long de l'année. Une gestion saine, mais sans marge de manœuvre, d'autant plus que certaines charges (combustibles, carburant...) augmentent fortement dès 2010.

Charges : 1 226 556 €, dont
 Achats : 26 385 €
 Services ext. : 309 728 €
 Charges de pers. : 887 681 €

Produits : 1 252 710 €, dont
 Taxe CAUE : 802 169 €
 Subv. Départ' : 200 831 €
 Adhésions et conventions des collectivités : 213 312 €

Excédent : + 26 154 €

VOYAGE D'ÉTUDE À RENNES

Éco-villes/Éco-quartiers

Les 14 et 15 mai 2009, une vingtaine d'élus et de techniciens des communes de Valence, Anneyron, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Beaumont-lès-Valence, Bourg-lès-Valence, Loriol et Livron ont pu visiter à Rennes et dans ses communes périphériques, une série d'opérations d'aménagement et de construction intégrant les principes du développement durable. Anne-Marie Rème-Pic, Présidente du CAUE, conduisait la délégation. Voyage organisé par le CAUE, à l'initiative du Département de la Drôme.



La délégation drômoise à Rennes

FORMATIONS À L'URBANISME : PLUS DE 500 ÉLUS PARTICIPANTS

À la demande du Département, de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de communes de la Drôme et du Centre National de la Fonction Publique Territoriale/CNFPT, le CAUE a préparé et organisé en 2009 deux cycles de formation à l'urbanisme. Ces formations ont été déconcentrées sur six territoires couvrant l'ensemble du département.

Un premier cycle intitulé *Urbanisme mode d'emploi* a permis de présenter et de débattre autour de la "boîte à outils" de la planification territoriale [SCoT, PLU...] et de l'urbanisme opérationnel : outils fonciers, financiers et réglementaires.

Ces sessions ont réuni 526 participants, dont 410 élus et 116 professionnels, représentant 185 communes et 16 intercommunalités. Organisé sous forme d'une série de trois ateliers par territoire, le second cycle a

permis d'approfondir certains thèmes.

La présentation par les élus concernés d'exemples réels de réalisations ou de projets en cours a servi de support de formation et d'échanges.

Malgré la contrainte d'une inscription préalable à l'ensemble des sessions du cycle, la participation a, là aussi, été très importante : 150 personnes dont 100 élus ont suivi chacun des trois ateliers.

Lors des échanges d'évaluation en fin de formation, de nombreux participants ont émis le vœu que ces lieux d'échanges entre acteurs autour de projets en cours puissent perdurer dans les territoires.

Formation organisée avec l'appui et la participation des Intercommunalités, de l'Etat [DDE et DDAF], du Département [Direction Habitat et Urbanisme], de la Chambre d'agriculture, d'Energie SDED et de l'ADIL 26.



À Bourg-les-Valence, le 29 Janvier 2009

VISITES

DE QUARTIERS NOUVEAUX :
À Cobonne et Grâne, pour les élus de Chantemerle-les-Grignan.
À Barbières et Hostun, pour les élus de Saint-Barthélemy-de-Vals.

D'AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES À CARACTÈRE PATRIMONIAL :
À Chabrillan, Grâne et Grignan, pour les élus de Chatillon-en-Diois.

DE JARDINS FAMILIAUX :
À Valréas, pour les élus de Nyons.



Jardins familiaux à Valréas [84]

LES 30 ANS DU CAUE DE LA DRÔME

LE 26 JUIN 2009, DANS LE THÉÂTRE DE VERDURE DE GRÂNE, LE CAUE A PROFITÉ DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR FÊTER UN ANNIVERSAIRE UN PEU SPÉCIAL : CELUI DE SES 30 ANS.

Précédée de la présentation de l'exposition 1979-2009 : 30 ans de CAUE, l'Assemblée Générale s'est déroulée en présence, notamment, de Gérard Sibeud qui fut président du CAUE de 1992 à 1998, et de Michel Péraldi qui en devint en 1979 le premier directeur. Tous deux évoquèrent avec humour certaines de ces 30 années.

La centaine de personnes présentes a ensuite pu assister à un spectacle de la compagnie théâtrale Valentine. Intitulée *Paysage, changement de décor*, une succession de scénettes a brossé un portrait incisif et drôle - mais ô combien vrai ! - de l'évolution de nos paysages et du jeu des différents "acteurs" de l'aménagement. Qu'il soit élu, représentant des services de l'État, technicien, architecte ou urbaniste...

chacun a pu s'y reconnaître... et "en a pris pour son grade".

La rencontre amicale s'est terminée auprès d'un buffet dans la douceur de ce soir d'été.



Au théâtre de verdure de Grâne, le 26 juin 2009

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

AU COLLÈGE

Dans le cadre de ses missions pour le Département, le CAUE est intervenu cette année sur la cité scolaire mixte [collège+ lycée] de Nyons à l'occasion du chantier de rénovation de cet établissement. Dans le cadre de leur cours de technologie, 4 classes de 5^{ème} ont travaillé sur les documents du rendu du concours architectural et ils ont pu découvrir les métiers du bâtiment en visitant le chantier. Un petit travail de recherche sur les modes constructifs à travers le monde a donné lieu à la construction de maquettes. L'ensemble des travaux des élèves sera exposé lors de l'inauguration de la première tranche de travaux.



Visite de la chaufferie bois à la cité mixte de Nyons

À L'ÉCOLE

À l'occasion de l'aménagement de l'espace public situé devant l'école et la mairie, les élus et les enseignants de l'école de Marches [canton de Bourgade-Péage] ont souhaité entreprendre un travail de sensibilisation au cadre de vie avec l'ensemble des élèves : de la grande section de maternelle jusqu'au CM2. Selon leur âge ils ont ainsi, en compagnie du paysagiste concepteur Michel Florin, visité puis photographié ou dessiné le chantier, réalisé des maquettes, réfléchi sur la constitution des villes et villages et sur l'histoire de Marches, collecté et analysé des photos de places publiques... L'ensemble de leurs travaux doit faire l'objet d'une exposition.



Le paysagiste Michel Florin et les enfants de Marches

EXPOSITION TERRE(S) D'ÉTOILE

Dans le cadre de sa contribution au Répertoire départemental *Patrimoine et développement local* piloté par la Conservation du patrimoine de la Drôme, le CAUE a réalisé un diagnostic du territoire de la commune d'Étoile-sur-Rhône. À la demande des élus, ce travail a donné lieu à une exposition grand public, conçue par Anne-Laure Julian, destinée à sensibiliser les habitants à l'histoire urbaine, architecturale et paysagère de leur commune et aux grands enjeux de son développement futur. Inaugurée le 12 septembre, l'exposition [20 panneaux largement illustrés] a ensuite été présentée durant environ trois mois au Château de Clévos.



Terres d'Étoile

PUBLICATIONS

CRÉER UNE BIBLIOTHÈQUE : PROJET CULTUREL ET PROJET SPATIAL

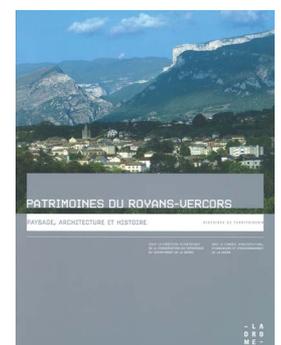
Dans le cadre d'un hors-série de la revue *Lire en Drôme* paru en septembre 2009, le Département, par le biais de la Médiathèque départementale de la Drôme, a édité un guide à l'usage des élus qui projettent la réalisation d'une bibliothèque ou d'une médiathèque. Intitulé *Créer une bibliothèque : projet culturel et projet spatial*, ce guide aborde toutes les questions à se poser lors de la programmation de cet équipement et éclaire l'ensemble de la démarche de montage du projet.

Publié par le Département de la Drôme avec le concours de l'association Lire en Drôme. Réalisé par la Médiathèque départementale et le CAUE de la Drôme. 31 pages. téléchargeable sur le site du Département www.ladrome.fr

PATRIMOINES DU ROYANS-VERCORS : PAYSAGE, ARCHITECTURE ET HISTOIRE

Le Royans et le Vercors : unis par des liens indissolubles tissés par la géographie, l'histoire et l'économie, et pourtant si différents. C'est cette richesse commune et ces différences que tente de décrire ce livre. Les paysages, l'implantation et la forme des villages et des hameaux, l'architecture, l'héritage laissé par les hommes de la préhistoire à l'après-guerre : autant de thèmes évoqués dans ce troisième opus [après les Baronnies en 2006 et le Diois en 2007] d'une collection intitulée *Histoires de territoires*.

Réalisé par la Conservation du Patrimoine de la Drôme, avec le CAUE de la Drôme. Edité par le Département de la Drôme, Diffusé par La Mirandole, Pont-Saint-Esprit, format : 22 x 30 cm, 120 pages, 20 €.



URBANISME

2009 CONSACRE ET AMPLIFIE L'ÉVOLUTION OBSERVÉE DEPUIS QUELQUES ANNÉES : L'URBANISME EST À PRÉSENT LE PREMIER SUJET D'INTERVENTION DU CAUE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS [47 MISSIONS SUR 100].

CARTES COMUNALES ET PLU

Dix communes - la plus peuplée n'excède pas les 500 habitants - ont cette année demandé au CAUE de les accompagner dans la programmation puis le suivi de leur carte communale. Parmi elles :

- **La Touche et Portes-en-Valdaine**, deux communes limitrophes qui, pour une prise en compte plus cohérente des questions agricoles et paysagères, ont sélectionné le même cabinet d'études,

- **Villeperdrix** qui vient de choisir son bureau d'études et projette de mener la carte à terme pour la fin 2010 parallèlement à une actualisation de son schéma d'assainissement,
- **Aurel**, où une étude paysagère réalisée en amont de la Carte a permis à celle-ci de prendre véritablement en compte cette dimension...

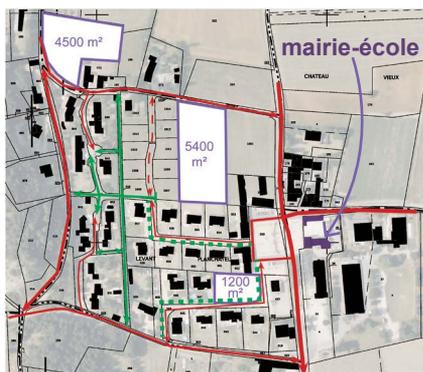


La Touche

Dans le cadre d'une contribution à l'écriture du cahier des charges du Plan Local d'Urbanisme, le CAUE est intervenu notamment :

- à **Clansayes**, où la notion de continuité bâtie autour du village, en partie inopérante du fait de la topographie et de la qualité du site, pose la question de la localisation de nouvelles zones à urbaniser ou de la densification de celles qui le sont déjà,

- à **Triors** : où les élus s'interrogent sur la forme urbaine du village et sur les moyens de continuer à faire vivre l'école en inscrivant leur développement dans les objectifs du Programme Local de l'Habitat,



Les disponibilités foncières au centre de Triors

- à **Montmiral** qui, jusqu'alors doté d'une carte communale, souhaite à l'avenir davantage encadrer son urbanisation grâce aux outils qu'offre le PLU.

RÉFLEXIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de l'élaboration du projet de Charte du Parc Naturel Régional, le **Syndicat Mixte des Baronnies Provençales** a demandé au CAUE d'alimenter et d'accompagner les réflexions de la commission *Urbanisme et Habitat*. Conduit en partenariat avec le CAUE des Hautes-Alpes, le travail a consisté, sur la base d'une analyse des éléments constitutifs du territoire (dynamiques de population, paysage, activités...), à proposer des pistes de réflexion sur :

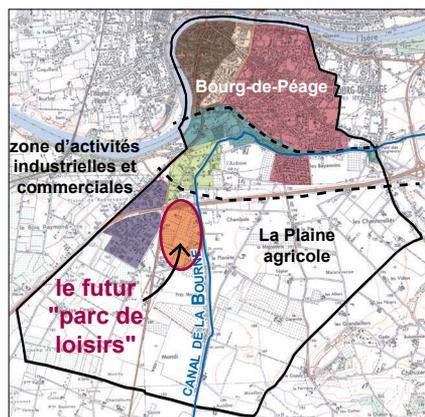
- la promotion de formes urbaines nouvelles et innovantes et la préservation des formes traditionnelles,
- la prise en compte de la ressource en eau dans les politiques d'aménagement,
- la maîtrise de la consommation foncière dans les opérations d'aménagement,
- le soutien à la réalisation de documents d'urbanisme.

AMÉNAGEMENT DE QUARTIER ET APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

Pour la CC du canton de Bourg-de-Péage le CAUE a rédigé le cahier des charges d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme/AEU et d'une étude urbaine et paysagère préalables à l'aménagement d'un pôle dédié aux activités de loisirs. Le projet, ambitieux en termes de retombées économiques et d'image de marque du territoire, a pour élément phare la création d'un centre aquatique. La localisation du

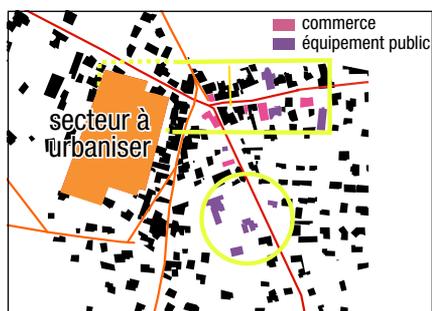
futur pôle, à la périphérie de la ville de Bourg-de-Péage, entre la zone d'activités et la plaine agricole, rend cruciaux les enjeux liés aux déplacements, à la gestion des accès au site et à son insertion paysagère.

Les équipes retenues pour l'AEU et l'étude urbaine ont défini ensemble un schéma général d'organisation, chiffré et phasé. Parmi les principes retenus : le concept de parc de loisirs, la gestion des véhicules motorisés en périphérie du site, la répartition des constructions en "pôles thématiques", sortes de hameaux disséminés dans de généreux espaces verts. L'opération sera réalisée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée/ZAC.



Bourg-de-Péage : localisation du futur pôle de loisirs

Saint-Barthélemy-de-Vals et **Beauvallon** ont l'une et l'autre demandé au CAUE de préciser les conditions d'une urbanisation de qualité sur des terrains privés jugés stratégiques du fait de leur localisation et de leur sensibilité environnementale et paysagère. Pour Saint-Barthélemy, le CAUE a écrit le cahier des charges et suit actuellement une étude urbaine intégrant une AEU. Pour Beauvallon, il a fait des préconisations sur le traitement des espaces publics et sur les formes d'habitat en prenant en compte les enjeux du développement durable, puis proposé un schéma de principe qui laisse une vraie



Saint-Barthélemy-de-Vals

ESPACES PUBLICS

marge de manoeuvre aux aménageurs privés dans leur plan de composition.

IMPLANTATIONS DE PROGRAMMES BÂTIS

En 2005, les élus de **Luc-en-Diois** avaient confié au CAUE une réflexion préalable à l'urbanisation d'une parcelle privée de 2 ha située en limite du centre ancien. En 2009, **Drôme Aménagement Habitat**, aménageur et constructeur pressenti par la commune, a demandé au CAUE d'approfondir la réflexion sur la base d'un programme intégrant une Maison d'Accueil rurale pour Personnes Agées/MARPA de 25 lits, une Maison médico-sociale, une cuisine de fabrication et une dizaine de logements locatifs. Un scénario d'organisation spatiale a depuis lors été retenu et DAH va acquérir les terrains.



Luc-en-Diois - principes d'aménagement de la zone NA

Dans le cadre d'une convention tripartite avec la CC du Val de Drôme, le CAUE a aidé la commune de **La Roche-sur-Grâne** à définir les principes d'implantation d'un programme bâti intégrant du logement locatif sur un terrain communal de 2000 m². Plusieurs scénarios, de densités bâties variables, ont été esquissés sur ce terrain, très sensible du fait de sa position à l'entrée du village et au pied du noyau médiéval.

ET AUSSI :

Cartes communales : CC du Pays de Romans/Gervans et Saint-Christophe-et-le-Laris, Cornillon-sur-l'Oule, La Chaudière, La Motte-Fanjas, Jonchères.
PLU : Chamaloc, Valdrôme.

ZAD : Saint-May, Sainte-Croix.

Quartiers : Allan, Chantemerle-les-Grignan, Charmes-sur-Herbasse, Chatillon-en-Diois, CC du Diois, CC du Pays de Dieulefit/Dieulefit et La Bégude-de-Mazenc, CC du Pays de Marsanne/La Laupie, CC Rhône-Valloire/Epinouze, CC du Val de Drôme/Francillon, CC du Vercors, DAH/Le Poët-Sigillat, Etoile-sur-Rhône, La Motte-de-Galaure, Malataverne, PNVR/Combovin, Rémuzat, Romeyer, Saint-Marcel-les-Valence, Saint-Martin-en-Vercors, Venterol.

DIE : CIRCULATIONS, STATIONNEMENT ET ESPACES PUBLICS DU CENTRE VILLE

S'appuyant sur le plan de circulation et de stationnement déjà élaboré, les élus de Die ont lancé l'étude d'un *schéma de référence* proposant des principes d'aménagement de l'ensemble des voiries et espaces publics du centre ville. Le CAUE a rédigé le cahier des charges et accompagne cette étude qui sera suivie d'une première phase opérationnelle portant sur le traitement des places de la République et du Marché.



Die - Place A. Chevandier, devant la porte Saint-Marcel

SCHEMA GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT ET PLAN D'ACCESSIBILITÉ

Plusieurs communes ont cette année confié au CAUE le cahier des charges et le suivi d'une étude ayant pour objet la définition d'un schéma général d'aménagement des espaces publics de leur centre village ou bourg. Les enjeux et les attentes en matière d'accessibilité et de déplacements doux y prennent une part importante et y sont clairement exprimés.

Dans le cadre de conventions tripartites signées avec la CC du Pays de Dieulefit :

- à **Eyzahut**, la commune souhaite acheter un terrain qui lui permettra d'améliorer l'accès à son espace de loisirs [piscine et camping] et de valoriser et rendre aux piétons les espaces publics de son petit centre village,



Poët-Laval

- à **Poët-Laval**, le programme d'étude porte sur le traitement de la traversée de Gougne, quartier au tissu urbain très linéaire, sur ses liaisons avec le vieux village de Poët-Laval, situé de l'autre côté de la RD 540, et sur la sécurisation de cette même départementale. Dans le cadre de conventions tripartites signées avec la CC du Pays de Marsanne :
- à **Cléon-d'Andran** comme à **Saint-Marcel les-Sauzet**, la volonté de "conforter" le

centre bourg par la mise en valeur de ses espaces publics [entrées et tour de ville à Cléon, traversée par la RD 6, ruelles et placettes du centre historique à Saint-Marcel] est aussi l'occasion de s'interroger sur les modes de déplacements vers ce centre.

LAVEYRON : BORDS DU RHÔNE

La commune de Laveyron, souhaite aménager les berges du fleuve en espaces publics de loisirs pour ses habitants.



Laveyron - Cinq secteurs à aménager : des enjeux différents

La création prochaine de la Véloroute-Voie verte *du Léman à la mer* est aussi l'opportunité de drainer à un public de visiteurs plus large. Le rôle du CAUE a consisté à écrire le cahier des charges d'une étude urbaine comportant deux volets :

- un schéma directeur pour l'aménagement des bords du Rhône,
- un schéma général d'aménagement d'itinéraires de déplacements doux [liaisons inter-quartiers ou vers les pôles d'activités et les bords du Rhône]. Les conclusions de l'étude ont été rendues au début de l'année 2010.

ET AUSSI :

Allan, CC du Pays de Saillans, La Chaudière, Le Grand-Serre, Mercurolo, Molières-Glandaz, Nyons, Portes-les-Valence, Saillans, Sederon.

LE CAUE AVAIT PARTICIPÉ À LEUR PROGRAMMATION...

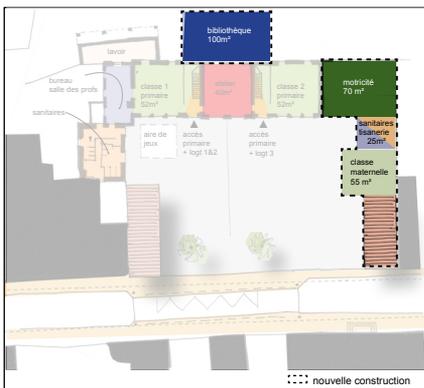
ILS ONT ÉTÉ LIVRÉS EN 2009 :

PROGRAMMATION DE BÂTIMENTS

ÉQUIPEMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Les projets d'équipements scolaires et périscolaires [cantine ou garderie] ou de multi-accueil petite enfance représentent cette année 40% des conventions portant sur des bâtiments [13 sur 32]. C'est le cas sur deux communes de la CC Rhône-Valloire :

- À **Albon**, le programme concerne la construction d'un groupe scolaire de 7 classes [4 maternelles, 3 primaires] et d'une cantine sur un futur quartier d'habitat situé au sud du bourg et faisant l'objet d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme, également suivie par le CAUE.
- À **Moras-en-Valloire**, sur la base du programme et des scénarios esquissés par le CAUE, la commune a décidé de réaliser une extension neuve à l'école et de construire une nouvelle bibliothèque. Pour la désignation du concepteur, une "intention architecturale" [remunérée bien sûr] a ensuite été demandée à trois équipes.



Moras-en-Valloire - l'un des scénarios esquissés

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR PATRIMOINE BÂTI ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

- À **Clérieux** et à **Peyrins**, dans le cadre de conventions tripartites avec la CC du Pays de Romans, le CAUE a piloté des réflexions globales portant sur les équipements et le patrimoine immobilier de la commune. Dans les deux cas, la démarche a été similaire : pré-diagnostic technique et fonctionnel des bâtiments, [une dizaine à Clérieux], recueil et analyse des besoins auprès des usagers actuels ou possibles, scénarios de redistribution spatiale et de réaffectation des locaux.



Peyrins : l'ancienne école ... et l'ancienne mairie

- À la demande de la CC du Pays du Royans et de la commune de **Saint-Jean-en-Royans**, le CAUE a proposé des regroupements logiques et fonctionnels des locaux d'une douzaine d'associations en tenant compte de leur vocation, communale ou intercommunale. Objectif : une meilleure lisibilité des responsabilités de chaque collectivité et une simplification de la gestion des locaux.

MAIRIES RESTRUCTURÉES OU RELOCALISÉES

En 2009, 8 missions sur 32 ont porté sur des programmations de mairies. La question de l'accessibilité est souvent l'élément déclencheur de ces projets. C'est le cas, par exemple, à **Savasse** où la mairie à l'étage devrait être transférée en rez-de-chaussée, et à **Saint-Thomas-en-Royans** où la création d'un ascenseur pour desservir la mairie, là aussi en étage, est l'occasion de remettre aux normes la salle des fêtes située en rez-de-chaussée. À **Charmes-sur-Herbasse** et à **Marches**, les communes ont choisi de construire une mairie neuve : à Charmes, le site actuel est trop contraint pour agrandir la mairie, à Marches, la relocalisation de la mairie permettra d'étendre et restructurer l'école et la cantine actuellement située dans le même bâtiment qu'elle.



Charmes-sur-Herbasse - emplacement future mairie

ET AUSSI... D'AUTRES MISSIONS POUR :

Beaumont-les-Valence, Chambre d'Agriculture, CC du Pays de Dieulefit/Dieulefit, et Poët-Laval, CC du Pays de Romans/Peyrins, CC du Pays du Royans, CC Rhône-Valloire/Manthes, CC du Val de Drôme/Bourdeaux et Cliouslat, CC du Pays de Marsanne, CHS le Valmont, Die, Gîtes de France, La Garde-Adhémar, Lapeyrouse-Mornay, Margès, Pont-de-l'Isère, Propiac, SAPG/Rousset-les-Vignes, Saint-Marcel-les-Valence, Savasse, Une Autre Provence.

École maternelle et bibliothèque La Bégude-de-Mazenc



arch : Patrice Abeille, Bernard Cogne Romans-sur-Isère

École maternelle, Saint Gervais-sur-Roubion



arch : AGC Concept, Châteaufort-sur-Isère

Hôtel du Vercors, Saint-Martin-en-Vercors



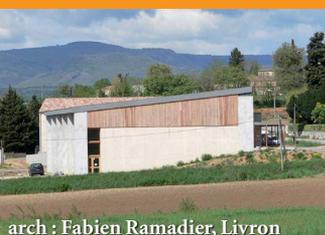
arch : Bernard Cogne, Romans-sur-Isère

Office de tourisme Lus-la-Croix-Haute



arch : Atelier 3+, Die

Salle de sports Savasse



arch : Fabien Ramadier, Livron